



**PARIS**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**altalexis**  
Société d'avocats

# Les soirées Info Droit de l'UD de Paris

## Programme 2014

### **Le mardi 25 mars :**

#### « Les modifications des règles de consultation et d'information du Comité d'Entreprise après la Loi du 14 juin 2013. »

- La base du document unique
- L'information /consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise.
- Le CE face aux réorganisations et / ou aux difficultés économiques (PSE, accord de méthode, accord de maintien dans l'emploi)
- Le recours au CE à des experts et à la DIRECCTE

### **Le mardi 10 juin :**

#### « La sanction disciplinaire »

- La procédure avant la sanction.
- L'information du salarié.
- L'assistance du salarié.
- La sanction qui peut aller jusqu'au licenciement.
- Les faits fautifs

### **Le mardi 16 septembre**

#### « La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) : ce n'est pas qu'une question de salaires »

- La durée effective et l'organisation du temps de travail.
- La mise en place du travail à temps partiel : nouvelles dispositions.
- L'évolution de la situation de l'emploi dans l'entreprise.
- les mesures relatives à l'insertion professionnelle.
- Le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

### **Le mardi 9 décembre**

#### « Bilan social de l'année 2014 : Rétrospective »

- Les textes ayant eu un impact sur le droit social
- Les jurisprudences qui auront marqué cette année

***Ces soirées (18h00 à 20h00) seront co-animées, par Marc Robert ou Olivier Bichet (avocats du cabinet Altalexis)  
et Laurent Bigot, secrétaire général adjoint de l'UD de Paris***